



AVIS D'INVENTAIRE : Animaux et bâtiments d'élevage

Municipalité de Pontiac

17 novembre 2020 – 16 h 00

Ce que vous devez savoir :

- La Municipalité de Pontiac a entamé un inventaire des animaux agricoles et des bâtiments d'élevage sur son territoire.
- Les propriétaires ayant des lots en zone agricole avec ou sans animaux recevront sous peu un appel téléphonique de la part du Service de l'urbanisme de la Municipalité de Pontiac.
- Cet exercice d'inventaire a deux objectifs bien distincts :
 - Faire une comptabilisation approximative du nombre d'unités animal dans chaque élevage.
 - Localiser les bâtiments d'élevage afin d'être en mesure d'appliquer les normes relatives aux distances séparatrices lors d'une nouvelle construction ou d'un agrandissement de bâtiment.
- Le Service de l'urbanisme envisage à utiliser ces données dans le cadre de l'analyse des demandes effectuées auprès de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* ou des demandes de permis de construction de bâtiment résidentiel non agricole ou de bâtiment d'élevage.
- La Municipalité remercie tous les citoyens qui ont pris le temps de partager l'information.
- Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Isabelle Rondeau, technicienne en bâtiment :
 - Téléphone : 819-455-2401 poste : 167
 - Courriel : rondeau.isabelle@municipalitepontiac.ca

Où s'informer :

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun